

Pâtisseries indigestes

« *Hardi les démolisseurs !! Place aux pioches !!! Il faut détruire Montmartre ! [...] Ce ne sera plus le cerveau pourri couronné d'une calotte cléricale, pesant sur Paris s'éveillant au génie aveniriste.* »

(Félix Del Marle, *Le Manifeste futuriste à Montmartre*, dans *Paris-Jour*, 10 juillet 1913)

Qu'on se rassure ! L'air du temps, plus chargé d'intolérance et de fanatisme que de covid 19, n'a pas contaminé le Témoin gaulois, et il ne se rangera jamais du côté des iconoclastes prêts à détruire les images dont le sens symbolique ou l'esthétique ne leur conviennent pas, de ces nains stériles qui voudraient effacer jusqu'au souvenir des créations du passé. Il n'empêche qu'à ses yeux deux monuments, dont la signification lui est odieuse, enlaidissent son cher Paris : l'Arc de triomphe de l'Étoile qui domine son quartier, et la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, qui prétend écraser de sa masse toute la capitale.

Tous deux, comme par hasard, sont inspirés par la guerre, qui fut longtemps sinon une spécialité, du moins le passe-temps favori de nos rois et de presque tous ceux qui leur ont succédé. Les premiers, en bons propriétaires terriens, cherchaient par elle à arrondir leur domaine, quand ils ne devaient pas le défendre contre les entreprises de leurs voisins, guidés par le même souci. Quand elle se terminait bien, la guerre leur rapportait en outre la « gloire », et comme le sort des armes est incertain et qu'il nous réservait équitablement, en alternance, victoires et défaites, on s'habitua à traiter en héros tous les soldats qui y laissaient leur peau, quelles que fussent les circonstances, bien que la plupart aient été conduits au « champ d'honneur » bien malgré

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours X

eux. On connaît la chanson :

« *Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.*

Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés. »

Charles Péguy, l'auteur de ces vers immortels, a connu peu après ce bonheur, bien fait, mais le Témoin gaulois leur préfère *La Chanson de Craonne*. Les gouvernants qui ont succédé à nos monarques n'ont pas le même prétexte qu'eux : les intérêts qu'ils défendent ne sont ni les leurs, ni les nôtres, mais ceux de groupes financiers. Faute de moyens, ils guerroient petitement, sans aucune chance de vaincre, et à défaut de gloire, doivent se contenter de l'approbation de leurs commanditaires. L'arc de triomphe de l'Étoile, érigé par un peuple vaincu en souvenir de ses victoires passées, et où figurent tous les massacres de la Révolution et de l'Empire, leur est cher. Inspiré de surcroît par des monuments romains dont il multiplie la lourdeur, orné de sculptures prétentieuses et statiques parmi lesquelles seule *La Marseillaise* de Rude se distingue, il n'offre un aspect supportable que sous des éclairages insolites, naturels ou artificiels. Les défenseurs de la Commune de 1871 ont failli nous en débarrasser en installant sur son toit une batterie de canons. On ne peut leur reprocher de l'avoir retirée en hâte après, aux premiers tirs, s'être aperçus que l'orgueilleux édifice, tremblant, menaçait de s'effondrer. D'autant que leur sacrifice eût été vain : nul doute que les Versaillais l'eussent aussitôt reconstruit, comme la colonne Vendôme ! Qu'importe, c'est à coup sûr l'un des symboles mondiaux de Paris. Il faut être beau joueur et accepter cette punition bien méritée par notre histoire, il fait partie de notre patrimoine, comme tant de belles œuvres héritées de notre passé, et comme cette autre horreur qui défigure et déshonore la butte Montmartre (que les gratte-ciel préconisés par Félix Del Marle n'auraient pas embellie), ce

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours X

hideux entassement de pierres si étranger au génie français et que seule peut-être la basilique Sainte Thérèse, à Lisieux, dépasse en laideur.

Inscrire le Sacré Cœur au registre des monuments historiques n'est que justice : il ne s'agit ni de couronner son architecture, ni d'approuver ce qu'il a symbolisé au temps de sa construction, mais de protéger et de prendre partiellement en charge par l'État un édifice dont l'image est dans le monde entier associée à Paris et dont la visite est pour les touristes une étape nécessaire. Il est tout de même amusant de voir avec quel empressement la presse bien-pensante unanime, *Le Monde* en tête, s'est efforcée de dédouaner la basilique de son origine ultra-réactionnaire, en rappelant que le vœu d'Alexandre Legentil a été rédigé en janvier 1871, bien avant la révolution avortée de la Commune de Paris ¹ qui a éclaté le 18 mars 1871. Certes, et quand en 1875, lors de la pose de la première pierre du monument, Hubert Rohault de Fleury, beau-frère d'Alexandre Legentil, qui a très activement contribué à la réalisation de son vœu, déclare : « *Oui, c'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que s'élèvera l'église du Sacré-Cœur ! Malgré nous, cette pensée ne pouvait nous quitter pendant la cérémonie [...]. Nous nous rappelions cette butte garnie de canons, sillonnée par des évergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute idée religieuse et que la haine de l'Église semblait surtout animer.* » (cité par Lucas Biosca, PATRIMOINE SACRÉ-CŒUR : POURQUOI LE CLASSEMENT DE LA BASILIQUE EN MONUMENT HISTORIQUE FAIT-IL POLÉMIQUE ?, *CNems*, 14/10/2020), il n'exprime que le soulagement de la bourgeoisie,

1 Épisode de notre histoire qui a été soigneusement retiré de nos programmes d'histoire. Les 10 000 ou 20 000 morts, victimes de la répression et réhabilités en 2016, sont ainsi effacés de nos mémoires.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours X

déjà ressenti, près de trente ans plus tôt par *le père Roque* dans *L'Éducation sentimentale* de Flaubert. Mais ne cherche-t-on pas plutôt à occulter quelque chose de bien plus gênant ? Car le motif premier de la construction de l'édifice est d'expier les péchés que les Français ont accumulés depuis la révolution de 1789 en décapitant le roi, vicaire de Dieu sur terre, en se détournant de la religion et en s'affranchissant de la domination de l'Église, au point d'abandonner à son sort le pape, reclus volontaire dans son palais du Vatican, depuis que la jeune Italie s'est emparée des états pontificaux. Le jour même de la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, le nouvel évêque de Nantes, Mgr Fournier, n'a-t-il pas fait savoir à ses curés que la défaite honteuse que viennent de nous infliger les Prussiens en est la punition ? Admirable rhétorique qui sera reprise, soixante-dix ans plus tard, par un certain maréchal Pétain, mettant sa réputation de « vainqueur de Verdun » au service d'un dictateur allemand qui est parvenu à entraîner son pays dans le tourbillon dément, haineux et dévastateur du nazisme.

Non, décidément, le Témoin gaulois ne peut digérer ces deux lourdes pâtisseries, plus encore à cause de ce qu'elles signifient que de la façon dont elles déparent Paris, « *ville jolie* ». Mais enfin, elles font partie de notre héritage, et en cette matière, il faut accepter le passif avec l'actif, la première déclaration des droits de l'homme, la riche contribution aux arts, aux lettres et aux sciences, les moments de bravoure et ceux de lâcheté, la traite négrière et le colonialisme... ou le refuser entièrement. Alors, faut-il chanter « *Du passé faisons table rase* » ? On sait maintenant où cela conduit !

Lundi 19 juillet 2020

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours X